Mag Vitry 0609 25/06/09 9:27 Page 1

NUMÉRO 3 · JUILLET / AOÛT 2009
www.vitry-le-francois.net

Vitry-le-François magazine

ENCART SPÉCIAL
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

BIGNICOURT,
BLACY,
FRIGNICOURT,
LOISY-SUR-MARNE,
MAROLLES
SOULANGES,
VITRY-LE-FRANÇOIS

4 QUARTIERS
De nouveaux logements

15 DÉMOCRATIE LOCALE
Le Conseil des Enfants

11 AMÉNAGEMENT
L'avenue Moll en rénovation

- Innovations dans la ville
- Attentifs à l'emploi
- Des vacances pour tous

MAG VITRY-LE-FRANÇOIS

Mag Vitry 0609 25/06/09 9:27 Page 2

Regard

Vitry en fête

Salon du Goût et de l'Artisanat, parade de rue, brocante et concerts…Vous avez été nombreux à participer à la nouvelle formule du Festival de Vitry-le-François les 6 et 7 juin derniers. Nous remercions tous les bénévoles qui se sont investis pour que ce grand Festival soit une fête pour tous. Rendez-vous l'année prochaine !

Toutes les photos sur
www.vitry-le-francois.net

Conseils de quartier

Il faut saluer la qualité des échanges qui ont réuni habitants des quartiers et élus du Conseil municipal lors des derniers Conseils de quartier qui se sont tenus en mai et juin dans les 9 quartiers de Vitry-le-François. Installés depuis 2008, ces Conseils sont une invitation au dialogue, au partage entre élus et habitants pour améliorer ensemble la vie dans nos quartiers.

Le théâtre pour tous à Vitry-le-François

Grâce à la Municipalité, 7 classes de Vitry et de la Communauté de communes ont eu l'immense privilège de monter sur les planches ! Du 25 au 29 mai, la Ville a fait le choix d'accueillir les Rencontres Nationales de Théâtre « THEA », organisées par la Fédération Nationale OCCE (Office central de la Coopération à l'Ecole), avec le soutien de l'Espace Simone Signoret.
Ateliers d'écriture, rencontres avec des artistes comme Fabrice Melquiot, auteur associé à La Comédie de Reims.
Découvrez toutes les photos à la Médiathèque jusqu'au 24 juillet.

édito

Un été solidaire

Voici venir l'été, le temps des vacances. Le temps des réjouissances. Oui, mais pas pour tous. A la Mairie, nous sommes conscients que cette période sera, pour bien des familles vitryates, une période de difficultés accrues. Réductions d'effectifs, chômage technique pour certains, chômage tout court pour d'autres. Dans ces conditions, comment trouver les moyens d'envoyer les enfants au soleil (même s'il brille aussi à Vitry-le-François), profiter du bon air ?

Des vacances pour tous, et d'abord pour les plus jeunes, telle est la fonction des colonies de vacances à la mer et à la montagne gérées par la Mairie. Tendon, Val André et Soulac-sur-Mer disposent encore de quelques places.

Les « raids nature » et les mini-camps organisés par le Centre Social et Culturel, les chantiers éducatifs et les actions d'écocitoyenneté mises en place par les équipes de prévention, les stages nautiques au lac du Der, les activités dans les centres de loisirs, les concerts gratuits organisés par le Festival « Une place au soleil », les sorties culturelles et de loisirs conduites par la Médiathèque, les associations Arche, Oasis et, encore une fois, le Centre social et culturel, les stages sportifs de l'O.M.S. Autant d'actions qui permettront à tous de profiter de cette période estivale.

Et puis il y a l'emploi. Celui qui est menacé et pour lequel la Mairie va rester vigilante pendant l'été. Et celui qui va naître des investissements que la Communauté de Communes réalise à la ZAC de Loisy-sur-Marne.

Cet été, la Ville reste mobilisée, solidaire, conviviale et fraternelle. Cela va de soi. Cela va mieux encore en le disant.

Jean-Pierre Bouquet

P.S. : En toute transparence, il importe de signaler que le budget total des animations culturelles locales a été redéployé depuis 2008. Il était de 289 000 € en 2007, plus 30 000 € de subventions au festival de juin. Ce budget a été ramené à 261 000 € en 2008 et une somme sensiblement identique lui sera consacrée en 2009. Moins d'argent, mieux employé, et de façon plus solidaire, comme peuvent en juger les Vitryats par eux-mêmes.

"Vitry solidaire, Vitry pour l'emploi"

Jean-Pierre BOUQUET,
Maire de Vitry-le-François,
Président de la Communauté de Communes

Vitry-le-François magazine ◗ Bulletin d'information municipal de la ville de Vitry-le-François
BP 420 - 51308 Vitry-le-François Cedex - tél 03 26 41 22 77 - www.vitry-le-francois.net
Directeur de publication Jean-Pierre Bouquet ◗ Rédaction Direction de la Communication et Services de la Communauté de communes
Crédits photos Mairie et Communauté de communes de Vitry-le-François, agencepulsi.com & photos.com, D.R.
Conception, mise en page et impression agencepulsi.com ◗ Dépôt légal Avril/Mai 2009

Mag Vitry 0609 25/06/09 9:27 Page 4

Vitry en mouvements

Des logements de qualité aux Bords de Marne et au Grand Parc

Dans sa volonté de diversifier l'offre de logements sur Vitry-le-François, que ce soit pour la location ou l'accession, la Ville peut compter sur l'adhésion des organismes logeurs (L'Effort rémois, le Foyer rémois, Vitry-Habitat) pour qui cet objectif est réaliste et porteur d'avenir.

Ainsi, le 12 juin dernier, Jean-Pierre Bouquet, Maire et Président de la Communauté de communes et Alain Nicole, Directeur Général de l'Effort Rémois (maître d'ouvrage), ont inauguré les deux derniers immeubles construits dans les quartiers des « Bords de Marne ». La Ville et l'Effort rémois sont soucieux d'offrir aux habitants des Bords de Marne des logements de qualité, dans un cadre de confort et de bien-être. Le montant des travaux de voirie s'élève pour la Ville à 128 000 € HT (avec la participation de la Communauté de communes). Maître d'œuvre : le Bureau d'études Beta Voirie. Vitry-le-François encourage ainsi la diversification de l'habitat par la construction de logements neufs : le quartier des Bords de Marne, le lotissement des Jardins, le quartier du Grand Parc, le lotissement de Vitry Habitat rue des Prairies, dont l'inauguration des logements a eu lieu le 22 juin dernier. Autant de nouveaux aménagements qui vont transformer à terme le visage de notre ville et lui donner un nouveau dynamisme.

L'inauguration des logements aux Bords de Marne a été l'occasion de "baptiser" la rue René Bégard, du nom d'un Résistant Vitryat mort pour la patrie, fusillé à la fin de la Seconde guerre mondiale

Pour lire la dernière lettre de Monsieur René Bégard à sa famille

www.vitry-le-francois.net

Le Service public de proximité a du sens à Vitry-le-François !

Le 11 juin 2009 a été inauguré officiellement le Relais de Poste situé dans le centre commercial du quartier du Hamois, en présence du Maire Jean-Pierre Bouquet, du Sous-préfet Raymond Floc'h et du Directeur territorial de l'Enseigne La Poste, Catherine Nebout. Ouvert aux habitants depuis le 4 mai 2009, ce Relais de poste-tabac-presse contribue à maintenir l'accessibilité des services publics sur notre territoire.

De nouveaux locaux au centre aéré de Blacy

Vous avez peut-être remarqué que les services techniques de la Ville avaient entrepris la réhabilitation des locaux du centre aéré de Blacy. De nouveaux bâtiments devraient bientôt voir le jour. Dans une première phase (jusqu'à l'automne 2009 et pour un montant total de 40 000 € TTC), les réhabilitations portent sur la clôture extérieure, l'isolation du bâtiment réfectoire et la démolition de l'ancien bâtiment d'administration. Des travaux d'assainissement sont également prévus. A terme, une salle annexe destinée à accueillir les éducateurs et les enfants du centre aéré devrait voir le jour. Ces nouveaux locaux offriront un espace plus spacieux et mieux adapté aux activités des enfants. Ce projet est financé par la Ville et la Région (par l'intermédiaire d'ADEVA et du Pays Vitryat).

La ville possède un site verdoyant situé derrière le centre aéré, et fait tout pour améliorer l'accueil des enfants

Convention de solidarité urbaine : une aide de la Région en hausse de + 4,88%

Jean-Pierre Bouquet, Président de la Communauté de Communes de Vitry-le-François et Maire de la Ville, Jean-Paul Bachy, Président du Conseil régional de Champagne-Ardenne, Daniel Yon, Premier Vice-président de la Communauté de Communes de Vitry-le-François et Michel Histe, Président de Vitry Habitat, ont signé le **9 avril** à **Vitry-le-François** la convention de solidarité urbaine. Cette convention précise l'engagement du Conseil régional à soutenir des projets majeurs proposés par les maîtres d'ouvrages (la Communauté de Communes, la Ville de Vitry-le-François et le bailleur social Vitry-Habitat) et contenus dans l'accord-cadre signé en janvier 2009.

En signant cette convention, le Conseil régional s'engage à verser 1 818 874 € aux maîtres d'ouvrages pour la période 2007-2013, soit une augmentation significative de l'aide apportée par la Région Champagne-Ardenne. Précisons que **la dotation de solidarité urbaine de Vitry est passée de 2.391.324 € à 2.508.054 € pour la période 2005/2013, soit une augmentation de + 4,88%.**

Les projets 2007-2013, objets de cette convention, s'appliquent pour des opérations concernant plus particulièrement les quartiers Rome-Saint-Charles, La Fauvarge et Le Hamois (démolitions et résidentialisations de logements sociaux dans le quartier Rome-Saint-Charles, aménagements d'espaces publics dans les trois quartiers (parvis du centre commercial du Hamois, Avenue du Colonel Moll à La Fauvarge et la place centrale, le parc SNCF et l'avenue Marcel Bailly à Rome-Saint-Charles), équipements commerciaux et des services publics au Hamois, etc.

Prochaine rentrée scolaire

Avis aux familles de la Haute-Borne

Nous vous rappelons qu'à compter de la rentrée de septembre 2009, le quartier de la Haute-Borne est rattaché à l'école Jules Verne pour les enfants de maternelle et à l'école Jules Ferry pour les enfants de primaire (sans changement).

Les enfants de maternelle seront transportés en bus, 4 fois par jour (1 aller le matin, 1 aller et retour le midi et le retour l'après-midi).

Une accompagnatrice veillera à leur sécurité. Les enfants de primaire qui restent à l'accompagnement éducatif du soir seront également transportés en bus.

Vitry-le-François encourage le développement durable

Dans le cadre d'un partenariat avec la Délégation régionale EDF de Champagne-Ardenne, la Ville s'est engagée à une opération de développement durable ayant pour thème général **« Préservons notre avenir, maîtrisons l'énergie »**.

Officiellement lancée le 2 juin dernier à l'école Pierre et Marie Curie par Jean-Pierre Bouquet et Philippe Germain, Délégué régional EDF en Champagne-Ardenne, en partenariat avec l'ADEME, cette opération a été marquée par la signature d'une convention de partenariat sur le développement durable entre la Ville et la Délégation régionale EDF.

Les classes de CM1-CM2 ont été associées à cette opération par le biais d'un kit (livrets, questionnaires, ampoules basses consommation) pour inviter au débat en classe. Les habitants ont été invités par ailleurs à participer à un jeu-concours avec à la clé des ampoules basse consommation à gagner !

Félicitations aux 111 heureux gagnants qui ont été

reçus en Mairie le 23 juin. Vitry-le-François est ainsi **précurseur de la disparition des lampes domestiques qui, pour l'Europe, s'étalera de septembre 2009 jusqu'à l'horizon 2016.**

Les personnes qui n'ont pu être présentes à la cérémonie de remise des lots le 23 juin sont invitées à venir retirer leur lot en Mairie.

Subventions aux associations

Malgré une non augmentation des impôts locaux et une baisse des d'aides de l'Etat, la Municipalité maintient le niveau des subventions accordées aux associations. Au total, 2,42 millions d'euros ont été votés lors du Conseil municipal le 28 mai 2009. La Ville va consacrer notamment 929 800 € au CCAS pour tenir compte du contexte de crise (867 000 € en 2008).

Plus de détails sur : www.vitry-le-francois.net (rubrique Votre Mairie)

Mag Vitry 0609 25/06/09 9:27 Page 6

Économie

LA ZAC DE LOISY

L'aménagement de la zone d'activités économiques de la Haute Voie à Loisy-sur-Marne est le futur grand chantier de la Communauté de Communes. Dès l'automne, les bulldozers seront à l'œuvre pour démarrer l'aménagement de ces 120 hectares haute qualité environnementale où s'établiront demain de nouvelles usines. Plusieurs projets d'implantation sont en cours et, dès 2010, les murs de la raffinerie végétale de CIMV devrait commencer à s'élever sur la zone. Mais pour parvenir à ce résultat, il a fallu batailler ferme, d'abord au plan administratif. A cette occasion, l'utilité du service "développement économique" de la Communauté de Communes a pu être démontré.

Dossier « loi sur l'eau »

Pour alimenter en eaux potables et industrielles la ZAC de Loisy, un pompage dans la nappe de la Marne s'avère nécessaire. Ce captage, prévu sur la commune de Blacy, utilisera deux canalisations pour transporter l'eau jusqu'à la ZAC de Loisy. Afin de préserver la ressource en eau et les écosystèmes aquatiques, les travaux et leurs répercussions sur le milieu doivent être maîtrisés. Tous les ouvrages et installations sont donc soumis aux dispositions de l'article 10 de la loi n° 92-3 du 3 janvier 1992 sur l'eau. En effet, il s'agit de mesurer :

- l'impact des prélèvements sur les eaux superficielles ou souterraines, restitués ou non,

- la modification du niveau ou du mode d'écoulement des eaux ou des déversements, écoulements, rejets ou dépôts directs ou indirects, chroniques ou épisodiques, même non polluants.

Ce dossier a été déposé au guichet unique de la police de l'eau le 27 février 2009. Il est en cours d'instruction par les différents services de l'Etat. Jusqu'à fin juillet, une enquête publique est lancée. Lorsque le dossier sera validé, une autorisation au titre de la loi sur l'eau sera délivrée et permettra ainsi le commencement des travaux.

Lancement des travaux

Un appel d'offres comprenant 6 lots a été lancé en avril 2009 pour aménager la première tranche de la ZAC (40 hectares). La notification des marchés aux entreprises retenues est prévue en juillet 2009. Le commencement des travaux débutera en octobre 2009 et se déroulera jusqu'en juillet 2010. Parallèlement, l'entreprise CIMV spécialisée dans la fabrication de cellulose à partir de la matière végétale entreprendra ces travaux de construction d'un bâtiment de 20 000 m€ avant la fin de l'année 2010.

SOCIETE BIGARD : LA VIGILANCE S'IMPOSE

Suite au rachat de SOCOPA par le groupe BIGARD, la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes a obligé le groupe BIGARD à revendre 5 sites, dont celui de Vitry-le-François (produits élaborés).

Une pétition circule actuellement à Vitry-le-François pour qu'ensemble nous soutenions les salariés de cette entreprise vitryate. La préservation de leurs emplois nous concerne tous.

Pour télécharger et signer la pétition, cliquez sur www. vitry-le-francois.net rubrique actualités. Merci d'adresser vos retours au Service Communication de la Mairie ou à communication@vitry-le-francois.net

"Le développement économique assure les emplois de demain "

Christian Geoffroy
Conseiller municipal, vice-président en charge du développement économique de la Communauté de Communes

80% de la population de la Communauté de Communes de Vitry-le-François réside dans la ville centre.
Le contexte de crise économique que nous connaissons, avec son cortège de réductions d'effectifs et de chômage technique, n'épargne pas notre territoire. La Ville et ses élus se mobilisent aux côtés, et en faveur, de ceux qui sont touchés. Et à travers ses représentants à la Communauté de Communes, elle prépare l'avenir.

Mag Vitry 0609 25/06/09 9:27 Page 7

NUMERO 3 - JUILLET/AOÛT 2009

Communauté de Communes

BIGNICOURT
BLACY
FRIGNICOURT
LOISY-SUR-MARNE
MAROLLES
SOULANGES
VITRY-LE-FRANÇOIS

- En toute transparence
- Pour une bonne utilisation du « sac jaune »
- Les déchets verts, des déchets pas comme les autres
- Les Déchets Dangereux des Ménages
- Les encombrants

Collecte des déchets

MAG DE COMMUNAUTÉS COMMUNES

édito

"Apprendre à trier pour maintenir les coûts"

Jean-Pierre BOUQUET,
Maire de Vitry-le-François,
Président de la Communauté
de Communes

Raymond Latreuille,
Maire de Soulanges,
Vice-Président de la
Communauté de Communes,
en charge de la déchetterie
et de l'aire de compostage.

EN TOUTE TRANSPARENCE

Nos chers déchets…

Jean-Pierre Bouquet, Président de la Communauté de Communes et Raymond Latreuille, Vice-président et Président de la commission « déchetterie - aire de compostage », s'expliquent en toute transparence sur les coûts de la collecte des déchets ménagers, l'organisation de ce département et la participation qui est attendue des habitants pour rendre ce service encore plus performant.

Avec l'augmentation du tonnage, environ 6 000 tonnes par an, la collecte et l'élimination des déchets ménagers coûtent de plus en plus chers à la collectivité. La Communauté de Communes doit aujourd'hui augmenter la taxe pour combler le déficit. En même temps, elle s'engage à rendre encore plus efficace le service rendu aux habitants. Et elle fait appel au civisme de tous pour contribuer à éliminer nos déchets dans le souci de l'environnement et du développement durable. Car au final, mieux nous trierons et moins le service pèsera sur nos finances…

En matière de collecte des déchets ménagers, rien ne vaut la transparence. Car c'est un service capital que vous rend votre Communauté de Communes, financé en partie par une taxe qui, à Vitry-le-François, a toujours été plus faible que celles pratiquées dans les villes d'importance comparable de la Région, comme Saint-Dizier ou Châlons. Or, il faut savoir qu'en matière de collecte et de traitement des déchets, la Loi et les contraintes qui pèsent sur ce service rendu à la population deviennent de plus en plus coûteuses à appliquer : augmentation constant du coût de l'incinération, nouvelle taxe sur les activités polluantes appliquée par l'Etat aux collectivités locales, etc.
Pour autant, avec la baisse du prix des matières premières, une baisse causée par la crise économique, les revenus que la Communauté de Communes tirait de la vente de ces produits ont nettement baissé depuis 2008.

VERITÉ SUR LES COÛTS

L'article L. 1612-4 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose par ailleurs que les budgets doivent être en équilibre réel sous peine d'être invalidés par la Chambre Régionale des Comptes. Depuis plusieurs années, le budget annexe « déchetterie - aire de compostage », structurellement en déficit, est renfloué par le budget principal au détriment de toutes les autres actions.
En 2008, le budget que la Communauté de Communes consacre à la collecte des déchets s'est établi ainsi à 1,8 millions d'euros, le produit de la taxe devant s'élever à 900 000 €. Le déficit structurel du service a donc été en 2008 d'1 million d'euros, autant d'argent qui n'a pas pu être consacré aux autres services que vous rend la Communauté de Communes : le traitement des espaces verts, l'assainissement et la distribution de l'eau, le développement économique. Il est clair qu'une telle situation ne pouvait longtemps perdurer sans porter préjudice au fonctionnement et aux services rendus aux habitants par notre Communauté de Communes.

MISE À NIVEAU

Il fallait réagir. Le Conseil de la Communauté de Communes l'a fait et entend le faire de trois manières différentes mais dont les effets devraient permettre d'assurer une meilleure organisation de la collecte des déchets et à terme, dégager même des économies.
D'abord, le Conseil de la Communauté de Communes a pris la décision de porter en 2009 le taux de la taxe de 6,96% à 9,96%.
Une décision nécessaire car elle va générer, à budget de fonctionnement du service égal, un revenu de 1,4 millions d'euros, ce qui permettra, sinon de combler, du moins de réduire le déficit.
Une décision mesurée, pour tenir compte des difficultés économiques du moment, et qui place encore la Communauté de Communes de Vitry-le-François au rang de territoire où la taxe est la moins élevée (pour mémoire le taux de la taxe est de 11,30% à Saint-Dizier, 10,12% à Chalons).

NOUVELLE ORGANISATION

Ensuite, car tous doivent prendre part à l'effort, le Conseil de la Communauté de Communes a décidé de procéder à **une réorganisation de la collecte des déchets** visant à améliorer le service et à éliminer les gaspillages.
Dans le résidentiel individuel et rural (les villages et les zones pavillonnaires de Vitry), il a été ainsi décidé que, à partir du lundi 7 septembre 2009, la collecte deux fois par semaine ferait place à une simple collecte hebdomadaire, sauf pour les sacs jaunes. Trop de conteneurs tournaient à moitié vide. Une seule collecte permettra de rationnaliser le service.
Dans les quartiers à habitat collectif (Le Hamois, Le Désert et Rome-Saint-Charles), le Conseil de la Communauté de Communes a opté pour un équipement progressif en conteneurs semi-enterrés qui permettra une simplification de la collecte, assurera une propreté plus grande des lieux et évitera la multiplication des incendies de poubelles, un fléau qui a coûté l'an dernier 25 000 € à la Communauté de Communes et qui pourrait un jour, si rien n'est fait, dégénérer en tragédie.

VOTRE PARTICIPATION

Troisième axe de mesures, celles qui impliquent un appel à la citoyenneté et au sens de la responsabilité des habitants. La Communauté de Communes va multiplier les campagnes et les outils de communication pour inciter les usagers à bien pratiquer le tri sélectif. Aujourd'hui, chaque sac mal rempli est facturé par le centre de tri. Du coup, environ 15% des déchets de la Communauté de Communes font l'objet d'un refus, refus qui coûte au final près de 8 000 €. Le recours à la déchetterie pour les encombrants et les monstres constitue également une source d'économies trop souvent négligée.
Autre souci : on retrouve encore trop de verre et trop de papiers dans les ordures ménagères. Si tous les habitants de la Communauté de Communes jetaient leurs bouteilles dans les colonnes pour le verre, s'ils utilisaient tous les points d'apport volontaires pour le papier, il serait possible de maintenir la facture à son niveau actuel. Surtout, chacun contribuerait de cette manière à faire de notre Communauté de Communes un territoire exemplaire en matière d'environnement, un territoire vert. Le jeu n'en vaut-il pas la chandelle ?

Tri sélectif,

à chaque déchet sa collecte spécifique

Le tri de nos déchets et leur collecte appropriée font partie des gestes utiles pour la préservation de notre environnement à tous et le respect de la vie en communauté. Des déchets verts aux encombrants, à chaque déchet son tri !

le tri sélectif

Pour une bonne utilisation des « sacs jaunes »

1/ Les sacs jaunes ne doivent pas être utilisés pour les déchets de tonte et de taille. Ces sacs seront inutilisables et surtout seront refusés par les collecteurs.

Le coût des sacs jaunes représente en effet un budget important chaque année (12 000 € en 2008). Ils sont distribués gratuitement mais ne doivent pas être détournés de leur rôle premier : le tri sélectif.

- **Pas de polystyrène**
- **Pas de gravats**
- **Pas de papiers peints**

Nouveau

Les flacons contenant des corps gras (huile végétale, mayonnaise, vinaigrette...) peuvent désormais être jetés dans les sacs jaunes.

2/ Les produits toxiques ne doivent pas être jetés avec le tri sélectif. Même si le contenant est un flacon, une bouteille en plastique ou un aérosol. Ces produits sont classés dans les Déchets Dangereux des Ménages et doivent être déposés à la déchetterie.

3/

Les bennes à déchets verts, mises en place par nos services dans les communes de la Communauté et dans les quartiers vitryats, sont trop souvent envahies de sacs plastiques ou d'autres déchets (gravats, métaux divers...).

Respecter ces consignes simples, c'est respecter les agents qui œuvrent à la valorisation de vos déchets. En cas de doute, n'hésitez pas à nous contacter.

les déchets verts, des déchets pas comme les autres !

LE SAVEZ-VOUS ?
L'aire d'accueil de la ZI à Marolles reçoit plus de 2700 tonnes de déchets verts par an.

CONSEIL
Pour notre environnement « pas de déchets verts dans les sacs / pas de sacs dans les déchets verts »

Les bacs à ordures ménagères

La Communauté de Communes met des conteneurs à votre disposition. N'utilisez pas d'autres conteneurs qui peuvent ne pas être adaptés aux lève-conteneurs des bennes à ordures de nos services.
Un conteneur mal accroché peut tomber dans la benne ou pire, blesser un agent de collecte.
Présentez vos bacs à un endroit accessible aux agents de collecte, devant les habitations, en bordure de chaussée.
Les collectes commencent tôt le matin, les bacs doivent être déposés sur la voie publique la veille au soir après 19h. Le couvercle des récipients doit être obligatoirement fermé sans efforts et sans tasser le contenu par pression.

Tout récipient présenté ne remplissant pas de telles conditions pourra être laissé sur place.

Les déchets sortis après le passage du véhicule de collecte ne sont pas ramassés et doivent être rentrés.

Rappel : le nettoyage des conteneurs incombe aux particuliers ou aux gestionnaires d'immeubles.

Qui contacter pour obtenir un bac à ordures ménagères ?
Les services techniques communautaires : 03 26 72 19 81.

ATTENTION Information à tous les habitants du quartier du Grand Parc
La benne à déchets verts, initialement située rue du Mont Sainte-Geneviève, est provisoirement déplacée et se situe dorénavant entre la rue de la Noue et la Fondation Lucy Lebon et ce durant tout l'été et jusqu'au début de l'automne 2009. A défaut, les déchets verts sont à déposer à la déchetterie située zone industrielle Vitry-Marolles.

LE SAVEZ-VOUS ?

Ce logo signifie-t-il que le produit est recyclable ? NON !

Ce logo, quelle qu'en soit sa couleur, présent sur de nombreux emballages, signifie que le fabricant du produit verse une contribution financière pour l'élimination de l'emballage après usage. Cette contribution est ensuite reversée aux communes et organismes qui s'engagent à valoriser les déchets.

Tout savoir sur les Déchets Dangereux des Ménages (D.D.M.)

Les DDM se distinguent des ordures ménagères par leur toxicité. Mélangés aux ordures ménagères, ils menacent la sécurité des agents de collecte et de tri. Rejetés dans le réseau d'assainissement, ils peuvent perturber le fonctionnement des stations d'épuration, polluer les rivières voire contaminer la nappe phréatique en cas de rejet dans le sol.

La déchetterie est en mesure de recevoir vos déchets dangereux :

- les peintures, les colles,
- les solvants et huiles,
- les produits phytosanitaires, à base de chlorates et de nitrates,
- les aérosols,
- les tubes fluorescents (néons) et ampoules,
- les emballages souillés vides (bidons ayant contenu les produits cités ci-dessus).

Vous pouvez déposer vos ampoules et néons à la déchetterie, ZI à Marolles.

les encombrants

Quand sortir les encombrants ?

Consignes pour le ramassage des objets encombrants

Poids maximum par objet : 80 kg
Longueur maximale par objet : 2 m
Volume maximum par objet : 1,5 m³

Ces objets peuvent être **de l'électroménager, du mobilier d'ameublement, du matériel sanitaire, de chauffage et des objets divers.**

Veillez à respecter la planification de ramassage conformément au calendrier ci-joint et en sortant vos encombrants la veille au soir après 19h.

calendrier des monstres

	juillet	août	sept.	octobre	nov.	déc.
1	ROMES ST CHARLES		VITRY CENTRE	SOULANGES		VITRY CENTRE
2						
3					VITRY CENTRE	BIGNICOURT
4		VITRY CENTRE				
5						
6		BIGNICOURT		VITRY CENTRE		
7	VITRY CENTRE					
8	LA FAUVARGE		ROMES ST CHARLES			ROMES ST CHARLES
9	FRIGNICOURT		LA FAUVARGE		VITRY NORD	LA FAUVARGE
10		VITRY NORD	LE HAMOIS		ROMES ST CHARLES	LE HAMOIS
11		ROMES ST CHARLES				
12		LA FAUVARGE		VITRY NORD	LE HAMOIS	
13		LE HAMOIS		ROMES ST CHARLES		
14			VITRY NORD	LA FAUVARGE		VITRY NORD
15			HAUTE BORNE	LE HAMOIS		HAUTE BORNE
16	LE HAMOIS				VITRY SUD	
17		VITRY SUD	FRIGNICOURT		ROMES ST CHARLES	BLACY
18		HAUTE BORNE			LA FAUVARGE	
19				VITRY SUD	FRIGNICOURT	
20	VITRY SUD	BLACY		HAUTE BORNE		
21	ROMES ST CHARLES		VITRY SUD			VITRY SUD
22	LA FAUVARGE		ROMES ST CHARLES	LOISY SUR MARNE		ROMES ST CHARLES
23	LE HAMOIS		LA FAUVARGE			LA FAUVARGE
24			LE HAMOIS		ROMES ST CHARLES	LE HAMOIS
25		ROMES ST CHARLES			LA FAUVARGE	
26		LA FAUVARGE			LE HAMOIS	
27	MAROLLES	LE HAMOIS		ROMES ST CHARLES		
28	HAUTE BORNE			LA FAUVARGE		
29				LE HAMOIS		
30			MAROLLES		MAROLLES	
31						

COÛTS MOYENS PAR HABITANT EN 2007

Ordures ménagères résiduelles : 45,82 €

Collecte sélective : 13,16 € (collecte, traitement, achat des sacs jaunes)

Bennes à verre et à papier : 1,97 €

Déchetterie : 10,93 €

En 2007, le coût total du service était de 1 635 000 €

Pour tout renseignement · Services Techniques Communautaires 03 26 72 19 81

la déchetterie

(Zone Industrielle VITRY-MAROLLES) vous accueille :

En été : (du 1er avril au 30 septembre)
du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 18h
le samedi : 9h - 18h (sans interruption) · le dimanche : 9h - 12h
En hiver : (du 1er octobre au 31 mars)
du lundi au vendredi : 10h - 12h et 14h - 17h
le samedi : 9h - 17h (sans interruption) · le dimanche : 9h - 12h

La déchetterie est fermée les jours fériés, y compris les dimanches de Pâques et de la Pentecôte, considérés comme jours fériés.

- les cartons, les papiers, journaux, magazines
- les métaux divers
- les déchets non incinérables (déchets de bricolage, de démolition...)
- les déchets incinérables (déchets de bricolage, bois...)
- les déchets verts (tonte, végétaux, tailles de haies...)
- les gravats inertes
- le verre (bouteilles, bocaux...)
- les huiles de vidange
- les piles (boutons ou bâtons)
- les batteries
- les D3E, déchets d'équipement électrique et électronique (ordinateurs, téléviseurs,)

Pour tout renseignement : Services Techniques Communautaires : **03 26 72 19 81** · Déchetterie : **03 26 74 19 65**
Information tri sélectif, contactez Linda, ambassadrice du tri au **03 26 72 19 81** ou par mail **llaurent@vitry-le-francois.net**

Bulletin d'information de la Communauté de Communes de Vitry-le-François ❍ BP 420 - 51308 Vitry-le-François Cedex - tél 03 26 41 22 77 - www.vitry-le-francois.net ❍ Supplément à Vitry-le-François magazine
Directeur de publication Jean-Pierre Bouquet ❍ Rédaction Direction de la Communication et Services de la Communauté de Communes ❍ Crédits photos Mairie et Communauté de Communes de Vitry-le-François, agencepulsi.com & photos.com, D.R. ❍ Conception, mise en page et impression agencepulsi.com ❍ Dépôt légal Mars/Avril 2009

Aménagement

"Des travaux pour une ville nouvelle"

Jacques CHAROLLAIS
Adjoint aux travaux et à la voirie

Travaux dans la Ville : Les premiers coups de pelle des travaux de l'avenue Moll ont démarré, des coussins berlinois seront aménagés aux abords du lycée François 1er. Explications.

L'AVENUE DU COLONEL MOLL EN PLEINE RÉNOVATION

La requalification de l'avenue du Colonel Moll est une opération inscrite au Programme de Rénovation Urbaine initié par la Ville de Vitry-le-François. Ce projet vise à requalifier les voiries et les espaces publics de l'axe principal rejoignant la gare et le centre-ville, rénovés précédemment.

L'emprise des travaux concerne la totalité de l'espace public de l'avenue du Colonel Moll, de façade à façade, du Boulevard François 1er à la place de la Gare. Les travaux, qui ont débuté le 29 juin, comprennent l'aménagement de surface (réfection des trottoirs et de la chaussée, placettes, entrées charretières, éclairage public).

Montant total de l'opération : 750 000 € HT. La fin des travaux est prévue pour la fin de l'année 2009. **Soyez vigilants car la circulation sera dorénavant à sens unique.**

À terme, la perspective de l'aménagement de l'avenue Moll

SORTIE DU LYCÉE ET FAUBOURG DE VITRY-LE-BRÛLÉ : POUR PLUS DE SÉCURITÉ

Les lycéens qui traversent quotidiennement la route départementale à proximité du rond-point de la cité scolaire doivent faire preuve d'une vigilance particulière en raison de l'intensité de la circulation.

Un aménagement visant à diminuer la vitesse des véhicules et à affirmer la priorité des piétons sera réalisé par les services techniques municipaux pendant les grandes vacances.

Deux dispositifs de ralentissement appelés « coussins berlinois » seront posés au sol de part et d'autre des passages piétons. Deux autres auront la même fonction au niveau du passage près du Café des Vosges.

Le rayon du rond-point praticable sera augmenté pour obliger les véhicules à rouler au maximum vers l'extérieur.

Le risque zéro n'existe pas en matière de circulation mais le dispositif qui sera mis en place doit améliorer sensiblement la situation des usagers fort nombreux dans ce secteur.

Des "coussins berlinois" vont être aménagés pour la sécurité de tous

Mag Vitry 0609 25/06/09 9:27 Page 12

DU PASSEPORT ÉLECTRONIQUE AU PASSEPORT BIOMÉTRIQUE : TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

Vous prévoyez un départ à l'étranger ? Pour l'établissement d'un nouveau passeport ou son renouvellement, l'heure est à présent au biométrique. Mode d'emploi :

Depuis le 14 mai, vous pouvez établir vos passeports dans la nouvelle station d'enregistrement de la Mairie*. Les passeports délivrés sont dorénavant biométriques. Ces passeports d'un genre nouveau succéderont progressivement aux passeports électroniques fabriqués depuis avril 2006. L'intérêt de cette nouvelle mesure ? « *Améliorer la sécurité des papiers d'identité* », explique Claudine Brocard, Maire-Adjointe chargée des Affaires générales, des fêtes et cérémonies. Cette station a été ouverte officiellement le 14 mai 2009 à l'Hôtel de Ville par Jean-Pierre Bouquet, Maire de Vitry-le-François, en présence du Sous-préfet, Raymond Floc'h. L'Etat a décidé de confier la responsabilité de la délivrance des passeports à 2 000 communes françaises, dont la ville de Vitry-le-François. La mise en place de cette station représente un investissement de 10 484,61 € (travaux d'aménagement et de sécurisation des locaux). La Ville a également investi dans la formation du personnel nécessaire à l'établissement du passeport.

Les nouveaux passeports biométriques incluent un composant électronique contenant l'état civil de la personne, la photo numérisée et les empreintes digitales. Lors du dépôt de la demande de passeport, il sera procédé au recueil de l'image numérisée du visage et des empreintes digitales de 8 doigts du demandeur (les empreintes digitales des enfants de moins de 6 ans ne sont pas recueillies). La machine est équipée d'un appareil photo mais vous pouvez apporter votre propre photo ce qui vous permettra de réduire le coût total de votre passeport de 1 €, soit 88 € au lieu de 89 €. Dans la pratique, tous les documents fournis sont numérisés pour vérifier leur validité. Ensuite, le dossier numérique part en Sous-préfecture (de Reims) qui vérifie la légalité des actes avant de l'envoyer à l'imprimerie nationale. Au bout d'une quinzaine de jours, la Mairie reçoit le passeport prêt à être délivré à son propriétaire.

Notons que les anciens passeports électroniques restent valables jusqu'à leur date d'échéance, même pour se rendre aux Etats-Unis.

**Conformément à un règlement européen, la France délivre les nouveaux passeports biométriques sur l'ensemble du territoire national.*

"Les passeports biométriques améliorent la sécurité des papiers d'identité "

Claudine BROCARD
Adjointe chargée des Affaires générales, des fêtes et cérémonies

PRATIQUE

Service des Affaires générales et de l'Etat civil,
ouvert du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h30 et de 13h à 17h.

Pièces à fournir :

- Un extrait de l'acte de naissance.
- Deux photos d'identité (possibilité de les réaliser en Mairie).
- Un justificatif de domicile.
- Votre ancien passeport, en cas de renouvellement.
- Une autre pièce d'identité.
- Un timbre fiscal.

Le coût d'un passeport (fixé par l'Etat, sous forme de timbre fiscal) :

	Avec photos fournies par la personne	Avec photos faites en Mairie
Jusqu'à l'âge de 15 ans	20 €	19 €
De 15 à 18 ans	45 €	44 €
Personnes majeures	89 €	88 €

Nota Bene. Même Vitryat, vous pouvez établir votre passeport biométrique dans une des 2 000 communes françaises qui sont dotées de cette station d'enregistrement.

JURES DASSISES

Vous avez peut-être reçu en votre boîte aux lettres un courrier vous indiquant que vous aviez été tiré au sort pour faire partie du jury d'assises en 2010. Dans un premier temps, il s'agit d'une liste préparatoire. La liste définitive des 12 membres du jury d'assises ne sera connue qu'au début de l'année 2010.

Mag Vitry 0609 25/06/09 9:27 Page 13

116 JEUNES VITRYATS À LA CÉRÉMONIE DE LA CITOYENNETÉ

Le 15 mai dernier, une rencontre citoyenne était organisée à l'Hôtel de Ville en l'honneur des nouveaux inscrits sur les listes électorales. L'occasion de remettre aux 116 jeunes Vitryats leurs premières cartes d'électeurs et de les informer sur leurs droits et devoirs de citoyens.

« Jamais ce mot de Concitoyens n'aura pris autant qu'aujourd'hui tout son sens, pour vous !

Si vous êtes tous déjà des citoyens français de plein droit et à part entière, cette cérémonie est là pour vous raconter l'histoire dans laquelle vous vous inscrivez à présent. C'est celle de droits et de devoirs souvent gagnés de hautes luttes au cours des siècles. C'est celle d'hommes et de femmes nourris de convictions, de justice et d'égalité des droits comme source de vie et de combat. C'est l'histoire, enfin, d'une humanité meilleure et plus éclairée dans le respect de notre République Française et du fonctionnement démocratique de notre système politique », déclarait Jean-Pierre Bouquet, Maire de Vitry-le-François, le 15 mai dernier aux nouveaux inscrits sur les listes électorales.

A cette occasion, les jeunes Vitryates et Vitryats ayant atteint l'âge de 18 ans ou qui l'atteindront avant le prochain scrutin recevaient officiellement leurs premières cartes d'électeurs. De bons moments d'émotions… citoyennes que tous ont partagées, comme Ludovic Lambert qui reste impressionné par cette cérémonie : *« j'ai apprécié qu'on nous explique plus concrètement ce que c'est que de devenir citoyen.*

J'ai pris conscience que moi aussi j'avais le droit de m'exprimer. En plus, c'était très convivial, j'ai eu l'occasion de revoir des amis ».

UN LONG COMBAT

Le suffrage universel est un droit qu'exercent aujourd'hui tous les citoyens, hommes et femmes, âgés de plus de 18 ans. Il n'en a pas toujours été ainsi par le passé. Sans revenir à l'Ancien Régime où seuls les nobles et le clergé bénéficiaient de droits, le suffrage institué à la Révolution française a d'abord été réservé aux seuls « propriétaires », les hommes assez riches pour exprimer leur opinion. On appelait ce système, le scrutin censitaire.

A partir de 1848, le suffrage universel est institué mais il ne s'applique qu'aux citoyens de sexe masculin. Il faudra attendre presque cent ans, en 1945, pour que les femmes puissent à leur tour voter. Et 1974, pour que la majorité électorale soit abaissée de 21 à 18 ans.

Aujourd'hui, le suffrage est vraiment universel, les droits civils, politiques et sociaux sont reconnus. S'ils ont des droits, les citoyens ont aussi des devoirs, défendent des valeurs : la civilité, le civisme, la solidarité. Ensemble, ils forment une communauté, unie par une identité culturelle et une histoire communes. Ensemble, ils incarnent la République, dont la devise reste plus que jamais d'actualité : liberté, égalité, fraternité.

Mag Vitry 0609 25/06/09 9:27 Page 14

Le Vitry FC en 1ère division !

Contrat rempli avec panache pour l'équipe première qui accède à la division supérieure. Félicitations !

Les Benjamines de l'AC Vitryat : Meilleure Équipe Interrégionale

Coup de chapeau à Lucie Louviot, Althéa Dorémus, Juliette Lagarde et Chloé Bernard qui se sont hissées à la première marche du podium lors de la finale interrégionale d'athlétisme (catégories benjamines). Un exploit réalisé le 8 mai dernier, à Loos-lez-Lille (Nord-Pas-de-Calais). Félicitations également à leur entraîneur Jérôme Dorémus.

De gauche à droite : les quatre championnes vitryates aux côtés de leurs camarades Châlonnaises.

Bonne saison sportive pour l'ASV Handball

Les résultats :

- Les seniors terminent 4èmes du championnat de la Marne et demi-finalistes de la Coupe Marne,
- Les moins de 18 ans garçons sont vainqueurs du Challenge Marne,
- Les moins de 12 ans mixtes sont vainqueurs du Championnat Honneur,
- Les moins de 18 ans filles ont participé au championnat régional et ont disputé la finale consolante de la Marne le dimanche 7 juin.

Coup de chapeau à toutes les personnes qui ont participé à cette bonne saison.

Arnaud Lalouette, le capitaine, Brice Bonnerave, Benoit Varin, Gauthier Jeanrat et Alexandre Blossier.

Tennis club Vitryat : l'équipe masculine en prénational

L'équipe 1 homme (photo ci-contre) vient de terminer 1ère en pré-national, en ayant gagné tous leurs matchs. Niveau convenant parfaitement aux joueurs locaux qui ont remporté, cette saison, cinq victoires en cinq rencontres. L'équipe 1 masculine accède ainsi à la Nationale 4.

L'équipe 1 féminine joue également en pré-national, elle termine 2ème de ce championnat 2009. Bravo et félicitations aux deux équipes et à tout le staff dirigeants !

"Bilan très positif pour les clubs Vitryats. La plupart des objectifs sont atteints. Félicitations à tous et …bonne saison 2009 - 2010 !"

Gérard Lalouette
Adjoint
chargé de la Jeunesse
et des Sports

AGENDA SPORTIF

Du sport tout l'été avec l'Office Municipal des Sports

L'OMS développe, en juillet et août, des stages sportifs d'une semaine sur les terrains et gymnases de la Ville, ainsi que 6 semaines d'activités nautiques sur les bords du Der, en partenariat avec les clubs sportifs locaux et le Cercle Nautique des Amis du Der.

Contenu et déroulement :

- Propositions de stages de différentes activités sportives, sur une ou plusieurs semaines, à partir de 5 ans.
- Activités nautiques sur 6 semaines proposées aux 8 – 16 ans.
- Encadrement par des éducateurs sportifs diplômés (certificat médical obligatoire pour toute inscription).

Pratique :
Plus d'infos auprès du
Secrétariat de l'OMS
au 09.60.08.75.59.
oms.vitry-le-francois@wanadoo.fr
http://oms-vitry.com/

Tranche de vie

"La parole des enfants est importante pour faire jouer la démocratie locale"

Mariane DOREMUS
Adjointe chargée des affaires scolaires, de la formation et de l'éducation.

Officiellement investies dans leurs fonctions en mars 2009, les jeunes pousses du Conseil des Enfants inventent la Ville de demain !

Découvrez le nouveau logo que le Conseil des Enfants s'est choisi !
Rond et harmonieux, celui-ci reprend les couleurs du logo de la Ville.

A VITRY-LE-FRANÇOIS, LES ENFANTS ONT LEUR MOT À DIRE !

Installer un panier de basket dans la cour d'école, augmenter les pistes cyclables, améliorer l'accès aux personnes handicapées dans les lieux publics.

Voici quelques exemples d'idées égrenées par les jeunes citoyens du Conseil des Enfants pour améliorer la vie de leurs camarades de classes et plus largement celle des Vitryats. Institué par le Conseil municipal en juin 2008, le Conseil des Enfants est destiné à être un organe de consultation et de concertation des enfants sur les sujets qui les intéressent et un outil pour leur implication dans la démocratie locale. Encadrés par leur animateur, José Martinez, la mission des enfants consiste à travailler ensemble pour leur ville et pour l'amélioration de la vie scolaire et extrascolaire. 19 élèves de CMI et CM2 issus de toutes les écoles vitryates*, ont été élus avant les vacances d'hiver 2009 pour une durée de deux ans. Ce Conseil pas comme les autres se réunit un à deux mercredi par mois et fait le lien entre les enfants, les élus, les animateurs et les enseignants.

LE CONSEIL DES ENFANTS, COMMENT ÇA MARCHE ?

Le Conseil des Enfants est composé de deux commissions. Chacune choisit un thème et réfléchit à une proposition de projet pour répondre à la demande des élèves.

PAROLES DE JEUNES CONSEILLERS

« Grâce à ce Conseil, les enfants s'expriment »

Anissa Yahia, 10 ans, en CM2 à l'Ecole Louis Pasteur

« Je voulais faire partie du Conseil des Enfants pour améliorer mon école, éviter les bagarres dans les cours de récré, aider les gens en difficultés. Grâce à ce Conseil, les enfants s'expriment. On a tous des idées différentes mais certaines se rejoignent, comme la propreté dans les cours de récréation. Tout le monde est d'accord là-dessus, j'espère vraiment que ça va changer ».

« D'autres enfants comptent sur nous »

Bolkan Salinmaz, 10 ans, en CM2 à l'Ecole Jules Verne

« J'ai plein d'idées et j'aimerais bien qu'elles se réalisent. J'aimerais visiter les lieux de travail pour découvrir les métiers. J'aimerais protéger la nature et les animaux, qu'il y ait un ramassage des papiers dans les cours d'écoles ! C'est important, d'autres enfants comptent sur nous ».

*La liste des enfants élus par école sur www.vitry-le-francois.net, rubrique *Votre mairie*.

Mag Vitry 0609 25/06/09 9:28 Page 16

NUMÉRO 3 · JUILLET / AOÛT 2009
www.vitry-le-francois.net

Vitry-le-François agenda 7

TOUT L'ÉTÉ JUILLET AOÛT

Plus d'infos
www.vitry-le-francois.net
www.mediavitry.com
www.scenelasalamandre.fr
www.obvitry.com

DU 25 JUIN
AU 21 AOUT
Exposition « Faux de Verzy »
et « Eau dessus, Eau dessous »
Patio de l'Hôtel de Ville.
Entrée libre.

FESTIVAL UNE PLACE AU SOLEIL

toutes les infos sur www.vitry-le-francois.net, rubrique Agenda. Demandez le programme en Mairie.

Balades fleuries et circuit de découverte à Vitry,
sorties pêche avec un Guide.
Contactez l'Office de Tourisme au 03 26 74 45 30.
office-de-tourisme.vitry-le-francois@wanadoo.fr

Bibliothèque adulte
Chaque jeudi après-midi, le « service de portage de livres à domicile » est maintenu pendant l'été.
Tél. : 03.26.74.19.27.

Bibliothèque adulte
« Grandes histoires pour petites oreilles», lecture de contes et de légendes pour les 3-7 ans.
Chaque mercredi à 10 h
et chaque vendredi à 16 h.
Tél : 03.26.72.35.76

Médiathèque F. Mitterrand
Jeux en réseaux (à partir de 16 ans), création de jeux, programmations pour les 6 à 16 ans à l'Espace vidéo.
+ d'infos sur www.mediavitry.com

Concerts tous les vendredis à L'Octogone et « Dimanches guinguettes ». Tél : 03 26 72 21 81

Depuis le 5 juin, le camping municipal est ouvert au public.
Tél : 03 26 74 20 47

SAMEDI 4
Nota Trio,
Musique traditionnelle d'Europe Centrale
Cour de la Sous-préfecture.
A 17h.

LUNDI 13 #21H00

Canned Heat

Blues Rock - **Place d'Armes**
Feu d'artifice à 23h, stade Fabien Ghiloni.

SAMEDI 18 #18H30
Le Triolet Chaud Devant du Cirque Rouages
Acrobatie - jonglerie
Place d'Armes

SAMEDI 18 #21H00
Loranzo SANCHEZ
Blues acoustique / **Place d'Armes**

SAMEDI 25 #17H00
Le P'tit Bal
par la Compagnie du Tire-Laine
Bal pour enfants / **Place d'Armes**

SAMEDI 25 #21H00
Tawa
Rock / **Place d'Armes**

A la bibliothèque municipale :
Visite guidée à la bibliothèque adulte pour découvrir la « face cachée » des services et connaître tout l'envers du décor. Rendez-vous rue Edmé, tous les vendredis à partir de 15h.
Tél : 03.26.74.19.27

A la ludothèque :
Tournois entre parents et enfants, Jeux de société, contes.
Tous les jeudis à 14h00
Tél : 03 26 72 13 95 (Médiathèque)
9 juillet : loto parents-enfants
16 juillet : tournoi de billard hollandais
23 juillet : Chasse au trésor (6-12 ans)

SAMEDI 8 #21H00

Les Moiss'batteurs
par le collectif Gonzo

Spectacle musical sur moisson-neuse-batteuse / **Place d'Armes**

SAMEDI 8 #22H00
Jaipur Maharaja Brass Band
Fanfare du Rajasthan
Place d'Armes

SAMEDI 15 #21H00
Le p'tit Cirk de Jul
par la Compagnie L'Arche de Cirké
Cirque burlesque / **Place d'Armes**

SAMEDI 15 #22H00

Magic Dub Skatolog All Stars

Ska - musique roots
Place d'Armes

SAMEDI 22 #21H30

Cocons par la Compagnie
Les Tréteaux du Cœur Volant

Cirque aérien et pyrotechnie
Place Maucourt

JEUNES

En lien avec tous les partenaires et organisateurs de la Ville (Centre social et culturel, OMS, les associations Arche et Oasis, la BPDJ Marne, les Services Scolaire et Jeunesse de la Mairie…), plusieurs activités sont proposées tout l'été :

- **Colonies de vacances à la mer et à la montagne**
- **Camps adolescents à la mer (Atlantique et Méditerranée)**
- **Mini-camps avec le Centre Social et Culturel : rallye, raid éducatif …**
- **Actions « Ville-vie-vacances » : chantiers éducatifs, action d'écocitoyenneté avec la BPDJ (Brigade de prévention de la délinquance juvénile)**
- **Animations en plein air : stages nautiques au Lac du Der, activités multi-sports**
- **Multi-activités dans les centres de loisirs**
- **Sorties familiales culturelles, de détente et de loisirs avec la Médiathèque, les associations Arche, Oasis et le Centre social et culturel.**

Contacts :

Mairie :
Services animation culturelle et scolaire et jeunesse
Tél : 03.26.41.22.77
animation@vitry-le-francois.net
scolaire@vitry-le-francois.net

Service CUCS : 03 26 41 22 85

BPDJ Marne : 03 26 62 35 54
(annexe de Reims à Vitry)

Centre social et culturel
Quai St Germain
Tél : 03 26 74 08 06

OMS – Maison des sports
Place Maucourt
Tél : 09 60 08 75 56
oms.vitry-le-francois@wanadoo.fr

Association Arche : Maison de quartier Jean Gabin au 06 66 61 21 06.

Association Oasis : Maison de quartier Michel Colucci au 03 26 72 59 83.